



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de AMSTUTZ (Delphine), « Le libraire au lecteur », *Aristippe ou de la cour* (1658), GUEZ DE BALZAC (Jean-Louis), p. 67-68

DOI : [10.48611/isbn.978-2-86503-342-3.p.0067](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-86503-342-3.p.0067)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

[ã iij] LE LIBRAIRE AU LECTEUR

Pour t'obliger à lire ce livre, et à l'estimer infiniment, il suffirait que tu visses le titre qu'il porte, et le nom de l'écrivain qui l'a composé ; et si j'en eusse cru quelques personnes sensées, qui en ont vu la copie, je n'eusse mis à sa tête autre avertissement que celui-là. Leur ayant toutefois ouï dire, que cet excellent homme n'avait jamais rien fait de si régulier, ni de si éloquent ; et le gentilhomme son allié¹, de qui je le tiens, et qui le tenait de lui, m'assurant que de toutes les pièces de son cabinet, il n'en regardait aucune avec tant d'amour, et qu'il l'appelait son chef-d'œuvre², je n'ai pas cru te le devoir laisser ignorer, pour notre avantage commun. En effet, tous ses amis et tous ses proches savent, que l'ayant faite dans le plus beau feu de sa jeunesse, il était persuadé qu'elle devait, plus que toutes les autres, établir sa réputation, et témoignent que s'il ne l'avait pas publiée, il y a plus de vingt ans, c'était seulement afin de se donner le loisir de la porter à la plus haute perfection dont elle serait

¹ Claude Girard (1599-1663), frère cadet de Guillaume Girard, secrétaire et biographe du duc d'Épernon. Officiel de l'église d'Angoulême, archidiacre et vicaire général (1651), il hérite des papiers de Balzac à sa mort et prépare les éditions posthumes de ses œuvres, en particulier les *Entretiens* (1657) et *Aristippe* (1658). Il est, selon les termes de Valentin Conrart, « le surintendant de ses affaires, mais aussi de ses secrets et de son cabinet » (lettre de V. Conrart à A. Rivet, 13 décembre 1647, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'académie. Sa vie et sa correspondance*, éd. R. Kerviler, Paris, Didier, 1881, p. 407).

² Balzac écrit en effet à V. Conrart le 4 mars 1652 : « Au reste, mon Aristippe est entièrement achevé et je vous avoue que c'est le plus cher et le bien-aimé de mes enfants. C'est le benjamin de mon esprit et sans doute, il ferait la fortune de son père si les princes de Valois revenaient au monde », *Œuvres...divisées...*, éd. citée, t. 1, p. 930.

capable. Tu verras à sa suite une autre pièce, qui a déjà paru, dans le volume de ses *Entretiens*, et que monsieur Girard y avait mise, sans savoir qu'il l'eût jointe à son ARISTIPPE, comme traitant du même sujet. Mais outre qu'elle est ici en son vrai lieu³, tu dois encore être bien aise qu'elle y soit, parce qu'elle y est de la dernière révision de son auteur, et avec quelques coups de pinceau, qui la rendent beaucoup meilleure⁴.

³ Il s'agit de l'« Avis prononcé et depuis écrit ou extrait d'une conversation dans laquelle il fut parlé des ministres et du ministère », dédié à Cl. Girard et que nous reproduisons en annexe à cette édition. B. Beugnot en a donné une transcription à la suite de son édition des *Entretiens*, Paris, STFM, 1972, « appendice VI », p. 574-585. Dans l'introduction à cette édition critique, il précise que « L'Avis prononcé... » est publié pour la première fois comme quarantième entretien de l'édition originale (Paris, A. Courbé, 1647). Il ne « réapparaît dans aucune des éditions suivantes [...] et devait en effet appartenir à l'*Aristippe* avec lequel il sera publié l'année suivante » (*ibid.*, t. 1, p. XIII).

⁴ Suit une note du libraire-imprimeur, adressée au lecteur, concernant les fautes d'impression : « la diligence des ouvriers a été si exacte que tu n'en auras que deux à corriger ».